

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GAP - 0501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 01/12/2025 - B2025/005730 - 2022 B 00073 - 910 310 259 - 3D CONSTRUCTION

①

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise		3D Construction			
Adresse de l'entreprise		24, chemin des chanterelles	05000 Gap		
SIRET		91031025900015			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	Durée de l'exercice précédent * 12		
Exercice N clos le 31/12/2024					
ACTIF		Brut	Amortissements – Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010	012		
		Autres * 014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	59911 030	25544 34367	
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	59911 048	25544 34367	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	7300 052	7300	
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	15840 070	15840
		Autres * (3)	072	3917 074	3917
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	85738 086	85738	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	112795 098	112795	
	Total général (I + II)	110	172706 112	25544 147162	
PASSIF		Exercice N NET			
		1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	2400	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	2172	
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	) 132		
	Report à nouveau		134	105663	
	Résultat de l'exercice		136	245	
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
			Total I	142 110480	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	9530	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	2892) 172	27090	
	Comptes courants d'associés		173	61	
	Autres dettes		175	1	
	Produits constatés d'avance		174		
			Total III	176 36682	
			Total général (I + II + III)	180 147162	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 25500	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3D Construction		Exercice clos le	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		31/12/2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	{ Biens	dont export et livraisons	{ 215		214	
		Services *	intracommunautaires	{ 217		218	195974
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	148
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		232	196122
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	63787
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(1100)
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	34153
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243	186	244	5085
	Rémunérations du personnel *					250	58404
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	23842
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2° al 3 du CGI)			255		254	11652
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259		262	5
Total des charges d'exploitation (II)				264		264	195828
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		270	294
Produits financiers (III)		280	47	Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) {						300	45
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	51
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		310	245
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2				312	245	314	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	51		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330	45		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))		249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987			342
			JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quidecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art 44 quidecies A	181			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créance due au titre du report en amère du déficit			346			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
	Dont divers			648			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)			641			
	Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)			990			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col 1 / Déficit col 2				352	341	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en amère *			356			
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col 1 / Déficit col 2				370	341	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Divers à réintégrer

Libellé	Montant
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3D Construction			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406		
	Autres	410	412	414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456		
	Matériel de transport	460	30315 462	25500 464	466	55815	
	Autres immobilisations corporelles	470	4096 472	474	476	4096	
Immobilisations financières	480	482	484	486			
TOTAL		490	34411 492	25500 494	496	59911	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions dotations amortissements aux éléments sortis de l'actif et reprises	amortissements afférents à la fin de l'exercice	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Fonds commercial		495	497		498	499	
Autres immobilisations incorporelles		500	502		504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512		514	516	
	Constructions	520	522		524	526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532		534	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542		544	546	
	Matériel de transport	550	12470 552	10316	554	556 22786	
	Autres immobilisations corporelles	560	1422 562	1337	564	566 2759	
TOTAL		570	13892 572	11652	574	576 25544	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5	
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values		
					Court terme *	Long terme	
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦ 0 % ⑧
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
8							
9							
10							
Total	578	580	582	584	586	581	587 589
	Plus-values taxables à 19 % *		579	Régularisations	590	583	594 595
TOTAL					596	585	597 599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

3D Construction

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Provisions réglementées				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Sur immobilisations	630	632	634	636
Provisions pour dépréciation				
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur clients et en cours	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Installations techniques, matériel et outillage	730	735
Inst générales, agencements et aménagements divers	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 Ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I) de l'art 154 bis du CGI	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 28181
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 15981
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3D Construction	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108 195974	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106 195974	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115 148	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111 1100	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144 1248	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121 63787	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125 33742	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148 5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152 97534	
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3) 137 99687	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF				117 99687	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020 X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022 195974		Effectifs au sens de la CVAE * 023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence 024 01/01/2024		016 31/12/2024			
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 2024-12-31 N° SIRET : 91031025900015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3D Construction

ADRESSE (voie) 24, chemin des chanterelles

CODE POSTAL 05000 VILLE Gap

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	2400
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	2400

I	CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
---	--	--

II	CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
----	--	--

Nom de famille	Delmas	Prénom(s)	Matthieu	Nb de parts ou actions	1200
Nom d'usage		% de détention	50.00	Pays	FR
Naissance	Date 05/06/1993	N° Département	05000	Commune	Gap
Adresse	37, chemin de Tavanet	Pays	FR		
	05000 Gap				

Nom de famille	Delmas	Prénom(s)	Bruno	Nb de parts ou actions	1200
Nom d'usage		% de détention	50.00	Pays	FR
Naissance	Date 30/07/1987	N° Département	05000	Commune	Gap
Adresse	24, chemin des Chanterelles	Pays	FR		
	05000 Gap				

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE	2024-12-31	N° SIRET	91031025900015
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	3D Construction		
ADRESSE (voie)	24, chemin des chanterelles		
CODE POSTAL :	05000	VILLE .	Gap
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		0	

Formulaire à déposer
en double exemplaireFormulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du siège social		
3D Construction			24, chemin des chanterelles		
SIRET	91031025900015	05000 Gap			
Adresse du principal établissement			Antenne adresse en cas de changement		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à E du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales : désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
			SIRET		
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Charpente, couverture		
			Si vous avez changé d'activité, cocher la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Deficit
Bénéfice imposable à 15 %	341	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-4 A	☐	Autres dispositifs	
France ruralités revitalisation FRR, 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine	Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale art. 44 quinquies
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé		
			MACOMPTA.FR - www.macompta.fr		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné			Date		
			Lieu		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Prestataire		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions							e		
autres que celles							f		
visées en (a), (b), (c) et							g		
(d) ci-dessus (3)							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI); * SARL, tous les associés, * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit. (2)	Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)	Montant des sommes versées					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Indemnités forfaitaires (7)	Remboursements (8)		
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %				
							0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Charges à payer		Montant
		3000

cepte certifie conforme a l'general
MD DB



3D CONSTRUCTION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 400 €
Siège social : 24, Chemin des Chanterelles
05000 GAP
RCS GAP

PROCES-VERBAL AGO
du 04 Avril 2025

Les soussignés :

Monsieur Bruno DELMAS, demeurant 24, Chemin des Chanterelles 05000 GAP et Monsieur Matthieu DELMAS, demeurant Demeurant 37, Chemin de Tavanet 05000 GAP, seuls associés de la société **3D CONSTRUCTION** se sont réunis le 04 Avril 2025 au siège social de l'entreprise pour délibérer de l'ordre du jour:

-Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et affectation du résultat bénéficiaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les deux gérant de la société présents à l'assemblée.

Nom	Prénom	Capital	Nombre de parts
Delmas	Bruno	1 200,00 €	1200
Delmas	Matthieu	1 200,00 €	1200

L'assemblée est présidée par Monsieur DELMAS Bruno.

Le président mets à disposition :

- La feuille de présence de l'assemblée
- Bilans et comptes de résultats de la société
- Le texte de résolution proposé à l'assemblée

Première résolution

L'assemblée générale, approuve les comptes 2024, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Deuxième résolution

Affectation du résultat :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, soit 245€, de la manière suivante :

- Report à nouveau : 245€

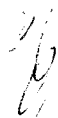
L'ordre du jour étant épuisé le Président déclare la séance levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal signé par les gérants.

3D MD
copie certifiée conforme l'original

Fait à GAP Le 04 Avril 2025

Bruno DELMAS



Matthieu DELMAS



copie certifiée conforme
à l'original
MD DB